

RAPPORT MORAL 2020 2021 DE L'ASSOCIATION LIGUE DE BRETAGNE DE VOLLEY BALL,

INTRODUCTION

L'année sportive 2020-2021 a de nouveau été une année singulière pour la Ligue de Bretagne de Volley Ball, tout comme pour l'ensemble des comités et des clubs car les activités ont été très affectées par la pandémie et notamment par un nouvel arrêt de toute activité sportive à compter du 2 novembre 2020 date du 2^{ème} confinement national.

Le Comité directeur, les commissions ont dû poursuivre leurs missions en s'ajustant sans cesse aux contraintes évolutives liées aux mesures sanitaires. Quant aux salariés ils ont pour certains subi un arrêt partiel ou quasi-total de leur activité professionnelle et ont vécu de nouveau une situation de chômage partiel. Il a fallu faire preuve de souplesse, d'adaptabilité, d'inventivité parfois, pour maintenir le lien avec les dirigeants des clubs, les licenciés et anticiper une reprise qui même encore maintenant ne semble pas complètement acquise. Il a fallu s'appuyer sur les outils numériques, organiser des événements dématérialisés, structurer l'animation des réseaux sociaux, être présent dans les médias, etc. Le travail des instances n'a pas été empêché, même s'il a fallu parfois, ajuster les ordres du jour pour y ajouter des points nouveaux liés à la crise ou au contraire décaler l'examen de certains autres afin de s'adapter aux cadences demandées par nos tutelles. Le Comité Directeur a malgré tout continué d'assurer sa mission avec régularité et avec la même volonté, de la part de chacun des administrateurs, de maintenir son engagement auprès de la ligue et d'assurer au maximum la mise en œuvre des services aux clubs conformément au PST (voir document fiches actions) et ce malgré les difficultés liées à la distance et imposées par les relations en distanciel. Tout a été fait pour que le volley ball puisse répondre présent sur le territoire breton, lorsque le temps de la nouvelle saison sportive 2021 2022 viendra. D'ailleurs vous avez pu télécharger dans votre espace club sur le site internet de la ligue puis consulter en amont de l'AG l'ensemble des rapports des commissions, et le PST. Je propose afin de respecter l'ordre du jour et le minutage de l'AG que ces documents ne soient pas présentés et commentés de façon exhaustive mais de répondre aux questions que vous poserez.

1. LA GOUVERNANCE 2020-2021 :

AVIGNANT Odile	Déléguée CD22	Déléguée AG FFVB
GOUIN JEAN LUC	Médecin Régional	
GRAIGNIC Christophe	Délégué CD56,	
LE THOMAS Viviane	Présidente	Membre CA FFVB
LETO ANTONIO	Président de la Commission Sportive	
MABILLE Gérard	Secrétaire Général	Membre CA FFVB
METAYER SANDRINE	Trésorière	
PRIGENT Olivier	Délégué CD29	
PRIOU Bruno	Président de la Commission d'arbitrage	

RIBOUS Alain	Chargé de missions services aux clubs	
RIVOLIER Laëtitia	Suppléante CD56	
GORTAIS Laurence	Déléguée CD35	

LES LICENCIES AU 31 05 2021 :

LBVB	22	29	35	56	LIGUE
Au 31/05/ 2019	1218	1150	4935	1025	8328
Au 31/05/ 2020	1102	938	4915	1053	8008
Au 31/05/ 2021	651	913	3892	1226	6682
Différence	-451	-25	-1023	173	-1326
Evolution LBVB	CD22	CD29	CD35	CD56	LBVB
2011	1038	863	4365	820	7086
2012	1191	909	4183	814	7097
2013	1028	911	4178	987	7104
2014	1048	927	4084	948	7007
2015	1026	969	4121	961	707
2016	1189	1038	4411	948	7586
2017	1220	1024	4853	1017	8114
2018	1234	995	4737	977	7943
2019	1218	1150	4935	1025	8328
2020	1102	938	4915	1053	8008
2021	651	913	3892	1226	6682
Entre début 2019 et fin 2021 la ligue a perdu 1646 licenciés soit une perte 22,7% A noter que le Morbihan à contrario des autres départements gagne 173 licenciés					

2. LA VIE DES CLUBS

- 99 clubs en 2020-2021
- Aucune non-ré-affiliation
- 3 Créations de clubs dans le Finistère : Cap Sizun, VPT 29, Elorn VB

3. PAS DE LABELS FFVB CETTE ANNEE

4. LES COMPETITIONS, CLASSEMENTS ET EVENEMENTS :

Mise à l'arrêt des compétitions, compte tenu de l'épidémie de la COVID 19 (Challenge Régional du jeune volleyeur 2020, finales Coupes de Bretagne Jeunes, BBVT, ...)

5. LE POLE ESPOIRS DE DINARD :

SAISON 2020-2021

Entraîneur : Cédric DUPEUX, adjoint : Léo BONIN

Pas d'Interpoles cette année (COVID) 19

Composition pour la Saison 2020 2021 : (11 Bretagne / 4 PDL / 1 Normandie) :

- KONE du club du REC (35)
- JACOB du club du Cesson St Briec (22)
- MONFORT du club de Chantepie (35)
- MORTIER, JACK, KALATO, JABOT, GUILLAUME, du club de Pipriac (35)
- HELLANDAIS du club de Haute-Vilaine (35)
- POISSON du club de Romillé (35)
- MILLOUR du club de Cesson St Briec (22)
- FROMENT du club de ASB Rezé (PDL)
- FRUGIER / MAIRESSE du club de Couëron (PDL)
- THIMALON Noah du club d'Hérouville (NOR)
- ESNAULT GRIMAUL Titouan du club du SCO Angers (PDL)

Nombre de sortants et motif :

- KONE du club du REC (35) – choix du joueur
- JACOB du club du Cesson St Briec (22) – fin de cycle BAC (Elite)
- MONFORT du club de Chantepie (35) – fin de cycle BAC (CFC Rennes EC)
- JACK du club de Pipriac (35) – fin de cycle BAC (CFC Rennes EC)
- JABOT du club de Pipriac (35) – choix du joueurs (arrêt cours de saison)
-

Entrants 21/22

- PIERROT du club du Moulins (35) – né en 2006
- GARNIER du club de Moulins (35) – né en 2007
- BLOT du club de Laval (PDL) – né en 2007
- LEGLISE du club de Pipriac (35) – né en 2007
- HENRY du club d'Hérouville (NOR) – né en 2006

6. ACTIONS DU CTS, Edwige Corbin :

Le CTS (Conseiller Technique Sportif) est un agent du service public, qui est maintenant rattaché à la Délégation Régionale Académique Jeunesse, Engagement, Sport (DRAJES) et mis à la disposition de la FFVB et de la Ligue de Bretagne de Volley

La mission du CTS, est articulée autour des axes ci-dessous et qui doit faire l'objet d'une lettre de mission annuelle cosignée de la FFVB , de la Ligue, et de la DRAJES:

- Participation à la vie fédérale
- Appui aux actions ligues, ETR, Beach
- Appui à la construction du PST et de l'ex CNDS
- Développement du sport de haut niveau
- La prévention par le sport et protection des sportifs
- La promotion des métiers du sport

7. SERVICES AUX CLUBS ET COMITES DEPARTEMENTAUX

Les plans SPORT EMPLOI

Dans le cadre de la mutualisation des emplois, la ligue porte 4 emplois, respectivement sur chaque département.

A ce titre elle est l'employeur du salarié qui travaille sous convention avec les comités départementaux, les clubs. Sur la saison 2020 2021, les salariés PSE, en CDI, dont les contrats sont portés par la ligue de Bretagne ont bénéficié de chômage partiel ce qui a permis de préserver leurs emplois et qui permettra aux clubs et CD de retrouver leurs entraîneurs / agent de développement dès la saison à venir.

Leurs différentes missions se répartissent entre les activités de la ligue des CD et des clubs

L'entraîneur adjoint du pôle, Léo Bonin, a fait une demande de rupture conventionnelle, qui a été acceptée et qui était effective au 30 juin 2021

Une demande de PSE est en cours pour ce poste.

8. REALISATIONS 2020 2021 :

9.1 Actions sportives et formation

- 1er tour des interdépartementaux annulé
- Les camps d'été 2020 ont été annulés
- Les CRE annulés à compter du stage de Noël 2020
- Formation DRE1 Animateur, Toussaint 2020, maintenue
- Construction et édition du livret du jeune Volleyeur pour les M9 M11

8.2 Plan d'actions de développement : la ligue confirme sa volonté de développer du service aux clubs.

Ce plan d'actions détaillé fait l'objet d'un document à part entière. Il est diffusé en annexe de ce rapport.

a) L'engagement PSF Territorial 2021 :

- Chaque structure était autorisée à monter un seul dossier
- Le seuil minimum de demande par dossier est de 1 500 € (ou 1 000 € en ZRR)
- Le comité directeur a nommé comme référent FFVB dans le cadre du PSF / CNDS « territorial » M Ugo Boscolo. Sa mission : Relais d'infos et conseils aux clubs et CD / vérification de la complétude des dossiers/ informations aux membres du comité directeur.
- 25 structures + la ligue ont fait leur demande pour un montant total de 190 740 €,
- Les dossiers ont été également présentés aux présidents des comités départementaux et membres du comité directeur pour avis.
- 106 658 € de subventions ont été attribuées, soit une augmentation de 34% de l'enveloppe attribuée au volley Breton par rapport à l'an passé
- 7 demandes de consolidation de « CNDS emploi » et 5 demandes de création ont été faites
- 10 juillet → réunion de soutenance du dossier de la ligue lors de la commission d'attribution en Visio conférence avec la FFVB et son Président
- 31 juillet → transmission des dossiers à l'Agence du Sport

BENEFICIAIRE	Exercice	Montant accordé
LA TOUR D'Auvergne	2021	4500€
ETOILE SAINT LAURENT	2021	3293€
DINARD COTE D'EMERAUDE VOLLEY	2021	1500€
ENTENTE SPORTIVE ET CULTURELLE DE MOULINS (E.S.C.M.)	2021	2650€
HEOL SANTEC	2021	1522€
PLOEMEUR VOLLEY	2021	1950€
COMITE DEPARTEMENTAL DE VOLLEY BALL DES COTES D'ARMOR	2021	6700€
ENTENTE SPORTIVE DU CANTON DE PIPRIAC (E.S.C.P.)	2021	2600€
COMITE DEPARTEMENTAL DU FINISTERE DE VOLLEY-BALL	2021	5739€
PATRONAGE LAIQUE DE LORIENT	2021	1735€
MONTGERMONT VOLLEY-BALL CLUB (M.V.B.C.)	2021	2150€
CERCLE PAUL BERT	2021	2400€
COMITE DEPARTEMENTAL DE VOLLEY-BALL DU MORBIHAN	2021	4308.5€
UNION SPORTIVE CASTELGIRONNAISE	2021	3050€
UNION SPORTIVE DE GUIGNEN	2021	3985€

CONCARNEAU VOLLEY	2021	1850€
COMITE DEPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY-BALL	2021	8839€
FOYER LAIQUE DE LANESTER	2021	3350€
JEANNE D'ARC DE PLECHATEL	2021	3700€
VANNES VOLLEY 56	2021	5250€
FOUGERES VOLLEY-BALL	2021	2150€
US VERN VOLLEY-BALL	2021	3350€
ASSOCIATION SPORTIVE DE CHANTEPIE	2021	1500€
VOLLEY BALL CESSON-CHANTEPIE-VERN	2021	1500€
UNION SPORTIVE BAINAISE	2021	1500€
TOTAL CLUBS CD	2021	81072€
LIGUE	2021	25586€
TOTAL CLUBS CD LIGUE	2021	106 658€

Point de vigilance :

Chaque année, les clubs et CD doivent transmettre en temps et en heure les comptes-rendus financiers des actions subventionnées dans le cadre du PSF.

b) AAP Impact 2024 de l'ANS

La ligue a répondu au premier AAP « IMPACT 2024 » pour lequel elle a été sollicitée.

Il s'agissait d'un AAP socio-sportif à triple niveau d'intervention : national, régional, local. A chacun de ces niveaux correspondait un niveau de financement minimal (seuil), soit respectivement : 100K€, 30K€ et 10K€, les projets pouvaient être financés à 80% de leur coût, maximum. Cet AAP devait permettre de mettre en place de partenariats et de solliciter des cofinancements, etc.

Nous avons pris contact avec des clubs volley bretons ayant des activités dans les QPV. Il en est ressorti un 1er constat : aucune de nos structures ne travaillait avec un public cible de jeunes femmes 16/20 ans, ce qui justifie le besoin de mettre en place des actions à destination de ce public. Après recherches nous avons pris contact avec la ville de Brest qui soutient le projet et le coordinateur sportif du CPB qui s'est avéré très intéressé et ce d'autant plus que le club à un pôle socio sportif qu'il connaît bien ce public et le sport, dont le volley. La Ligue a donc déposé une réponse à cet AAP « *académie allez les filles* » pour lequel elle a été subventionnée à hauteur de 35000€ (les détails sont dans le document plan d'actions 2020 2021 de la ligue).

c) Service civique :

Apport de la ligue :

Les dossiers sont suivis par Alain RIBOUS par la transmission des infos, l'aide au montage des dossiers.

9 contrats de service civique ont été signés pour les clubs dont :

- 3 sur missions : “Développer et promouvoir la pratique du Volley Ball dans les QPV et ZRR”
- 2 sur missions “Promouvoir le Volley Santé”
- 4 sur mission “Faire découvrir la discipline Volley par le dispositif ANNEE DU VOLLEY”

d) Promotion et Communication

- Réalisation de nouveaux contenus vidéo pour promouvoir le volley en Bretagne avec diffusion sur les réseaux Sociaux
- Réalisation des cartes « Invit’Volley »
- Construction du projet de boutique en ligne Volley Ball breton
- Construction du projet de « la Route du Volley » dans le cadre du plan de relance.
- Promotion des dispositifs « carte passerelle » et « Pass’ sport »

e) Formation des dirigeants

Mise en place de webinaires réguliers à l'attention des dirigeants.

9. LA FFVB :

Les AG de la FFVB se sont tenues en présentiel du 25 au 27/09/20 et du 10 au 12/06/21(compte rendu en annexe)

Le Président E Tanguy a remis à Gérard Mabilie Secrétaire Général de la ligue le trophée de la FF Volley.

10.PERSPECTIVES 2021 – 2022 :

- « Inf’aux entraineurs » le 24 octobre 2021, lieu : Lannion
- Mise en œuvre des actions du PSF territorial 2021 - 2022
- Les « Inf’aux dirigeants » seront maintenus sous forme de webinaire
- Mise en œuvre du Projet académie allez les filles
- Recherche de nouveaux partenariats et de nouveaux financements
- Etude sur la mise en place de vente de prestations sportives Volley Ball, aux entreprises (journées de cohésion d’équipe en entreprise)
- Mise en œuvre du plan de relance pour les clubs sans salariés si subventionnement.
- Mise en œuvre de la « Route du volley 2022 » avec recrutement de services civiques pour la co-animation
- Ouverture de la boutique en ligne

11.Informations diverses :

J’ai été réélue au CROS Bretagne en tant que Vice-Présidente en charge de la professionnalisation (emploi et formation) et élue Vice-Présidente de la Conférence Régionale du Sport (déclinaison régionale de l’Agence Nationale du Sport). Ces missions me permettent de mieux appréhender l’ensemble des projets du mouvement sportif breton et de positionner le volley au mieux dans ce paysage.

Tout le comité directeur de la LBVB remercie et félicite les nombreux bénévoles qui s'impliquent au quotidien et donnent de leur temps au Volley Ball breton.

Je salue l'investissement constant de ceux qui ont travaillé au sein du Bureau, du Comité Directeur et des diverses commissions de la LBVB.

Je remercie le CROS, la DRAJES, Le Conseil Régional, les collectivités, les familles et la presse qui diffuse régulièrement et localement des articles sur notre discipline.

Je vous souhaite à tous une très bonne année sportive 2021 2022 dans le sillage de notre belle Equipe de France médaillée OR des JO de TOKYO.

Viviane Le Thomas Présidente, AG du 28 aout 2021 à Pontivy